

27 mars 2012

12.115
ad 12.007**Postulat Christiane Bertschi****Plans de quartiers: concours d'architecture**

Dans l'optique de simplifier les procédures et d'améliorer la qualité de l'environnement construit, ce postulat demande au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité d'offrir l'opportunité de pouvoir choisir de remplacer la procédure du plan de quartier par un concours d'architecture. Cette variante existe déjà dans la législation bernoise (art. 93 de la loi sur les constructions) et dans celle de la ville de Neuchâtel (art. 163 du règlement d'aménagement).

Cosignataires: C. Mermet, A. Tissot Schulthess et S. Locatelli.